

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



COMMUNE DE BAGNOLS

90 place de la Mairie
69620 Bagnols
04 74 71 70 17
secretariat@bagnols.net



ASSOCIATION MEMOIRE ET PATRIMOINE DE BAGNOLS

06 08 01 19 48
nstanko18@orange.fr
www.bagnols.net/memoire-patrimoine

► Notre partenaire



PAROISSE SAINT-VINCENT DES PIERRES DOREES

73 rue Peigneaux Dames, Le Bois d'Oingt
69620 Val d'Oingt
04 74 71 62 93
paroissesaintvincentpierresdorees@lyon.catholique.fr
www.saintvincentdespierresdorees.fr

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Blaise à Bagnols

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Bagnols - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Ensemble, permettons la restauration de l'église communale !

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'actuelle église Saint-Blaise a été édifiée au XVème siècle en pierres dorées sur le site d'un édifice primitif du XIIème siècle dont il reste un vestige, pris dans les maçonneries du clocher. L'église a été remaniée au XVIIIème siècle avec la surélévation du clocher puis a connu une campagne d'extension dans les années 1850 avec la reconstruction de la nef, l'adjonction de bas-côtés nord-sud et de la sacristie. Une campagne de restauration en 1978 a conduit à la découverte fortuite de décors peints datant de la fin de la période médiévale et situés dans la croisée du transept. En 1998, les vitraux ont été remplacés par des verrières contemporaines réalisées par Jean-Jacques FANJAT. L'église est inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques en 2021.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

L'église Saint-Blaise nécessite une campagne de restauration de grande ampleur du fait de nombreux désordres sanitaires. Deux tranches de travaux sont prévues avec la restauration du clos-couvert (couvertures, charpentes, beffroi, sonnerie des cloches, parements et menuiseries extérieurs, drain en périphérie des façades) et la restauration des intérieurs (consolidation/restauration

des décors peints médiévaux, restauration du mobilier, mise en valeur et sécurisation des œuvres, réfection des réseaux et équipements techniques.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'église Saint-Blaise de Bagnols répond aux besoins de la paroisse Saint-Vincent des Pierres Dorées qui comprend 19 clochers. Elle a une valeur pour tous les Bagnolais et Bagnolaises qui la fréquentent à l'occasion d'événements familiaux : baptêmes, mariages, funérailles et autres célébrations.

Elle accueille ainsi depuis 25 ans le Festival des Aquarellistes qui a lieu le dernier week-end de juillet. Ce sont 10 000 visiteurs qui découvrent à cette occasion l'église en tant que salle d'exposition. Elle est aussi le lieu de concerts et d'autres événements associatifs.

En plus d'être l'église du village, elle est un symbole du patrimoine des pierres dorées, qu'il soit bâti, campanaire ou bien artistique.

Montant des travaux	1 720 064 €
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	2024

Crédit photos © Commune de Bagnols



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Blaise à Bagnols

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87517

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Blaise à Bagnols

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre